

## LE DICO DE L'ÉCO

## CAC 40

Le CAC 40 est l'indice phare de la Bourse de Paris. Il a été défini avec une valeur initiale de 1 000 points le 31 décembre 1987 et voit officiellement le jour le 15 juin 1988. Ce sigle signifie cotation assistée en continu : la valeur de cet indice boursier varie en permanence tous les jours ouvrés de 9 heures à 17 h 30. « 40 », car il est composé de 40 valeurs françaises, sélectionnées parmi les 100 plus fortes capitalisations, qui sont représentatives de l'ensemble des secteurs d'activité. Le poids de la capitalisation d'une valeur sur l'indice ne peut excéder 15 %. Par exemple, en 2004, le poids de Total a été plafonné à 15 %. C'est le conseil scientifique de NYSE Euronext qui décide des valeurs

En partenariat avec [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)

qui entrent ou qui sortent de l'indice. Il est composé d'experts indépendants qui se réunissent tous les trois mois ou en cas d'opérations financières exceptionnelles, comme par exemple après la fusion de GDF et de Suez. Les critères retenus sont le volume des transactions sur les titres de l'entreprise et la représentativité des secteurs d'activité.

### Le reflet de l'économie française

L'évolution du CAC 40 est le reflet de la tendance générale des performances des grandes entreprises françaises sur les marchés financiers. Mais le CAC 40 est calculé en dividendes non réinvestis. Cela signifie que la valeur des actions qui

composent cet indice ne prend pas en compte les dividendes générés par ces actions. Il a atteint son niveau le plus élevé le 4 septembre 2000 : 6 922,33 points lors de la bulle spéculative « Internet ». Depuis 1997, son plus faible niveau a été atteint le 12 mars 2003 : 2 401,15 points à la suite de l'effondrement des valeurs Internet. Au 8 juin 2012, il est coté 3 051,69 points. Une baisse de l'indice est le reflet d'une inquiétude sur la santé de l'économie française. Inversement, l'optimisme se manifeste par une hausse de l'indice.